

ASSEMBLEE GENERALE du 13 décembre 1995

COMPTE-RENDU

Le Président ouvre la séance après avoir vérifié que le quorum est atteint, de justesse (55 présents ou représentés sur 109 adhérents).

Le problème du quorum se posant à chaque Assemblée Générale (les communes adhérentes sont peu représentées), la modification des statuts est envisagée.

Le Président regrette que l'Assemblée Générale ait lieu aussi tard dans l'année, mais il explique qu'il n'a pas été possible de la tenir plus tôt du fait des élections présidentielles et municipales qui n'ont laissé que peu de répit aux élus au printemps et en début d'été. Le Président promet que l'Assemblée Générale 1996 sera beaucoup précoce pour que l'approbation du budget prévisionnel ait une signification.

Le Président présente le rapport d'activités qui fait le point sur l'évolution de :

- la T.D. C.A.U.E. (étiage en 1995, mais progression prévue en 1996 d'après les permis de construire),
- la composition de l'équipe permanente en nette diminution : licenciement de Anne Prégaldiny architecte chargée d'étude à mi-temps et départ volontaire de Monique Lauriaux secrétaire à mi-temps, heureusement compensés par deux objecteurs de conscience.
- Les missions auprès des collectivités avec la création de AvEC, Association d'architectes jurassiens qui acceptent de s'investir sur les espaces publics.
- des missions de formation et de sensibilisation.

Le Président présente également le rapport financier de l'exercice 94 et le budget prévisionnel de 95 commentés par le Directeur : excédent de 78.682,20 F. pour 94, 95 devant être en équilibre malgré une taxe réduite estimée à 940.000 F.

Ces différents rapports sont approuvés par l'Assemblée à l'unanimité.

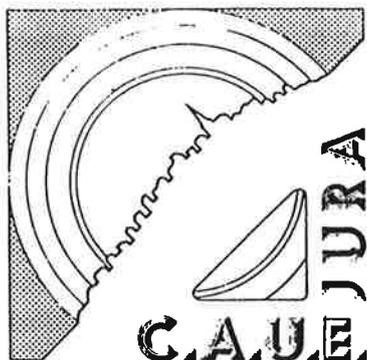
Un poste d'administrateur élu par l'Assemblée Générale était à pourvoir suite à la non réélection de Monsieur Marius FERREUX, ancien Maire d'Esserval-Tartre : la candidature de Monsieur Marcel CHARNAL, Président du Syndicat des Propriétaires Forestiers étant la seule, il a été élu à l'unanimité.

La séance se termine par la présentation par le Directeur de la Plaquette "Paysages bâtis du Jura, connaître et protéger son environnement" réalisée avec l'aide financière du Conseil Général et du FEOGA. Elle fera l'objet d'une présentation aux élus municipaux lors de réunions intercommunales d'information et de sensibilisation.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Le Président

M. ODOBEL



RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ANNEE 1995

Comme annoncée, 1995 a été une véritable année "peau de chagrin" ; pourtant les signes de reprise se confirment et, après raréfaction due aux municipales, les demandes "s'intercommunalisent", rejoignant ainsi nos préoccupations fondamentales.

Si la T.D. C.A.U.E. 1995 est au plus bas (équivalente à celle de 1990 malgré une revalorisation de 38 % de l'assiette en 1991) les chiffres sont moins catastrophiques que prévu : la Taxe perçue en 1994 a été sensiblement la même qu'en 1993 (1.029.000 F.) et devrait ne descendre qu'à 940.000 F. en 1995. Le C.A.U.E. du Jura s'en sort plutôt mieux que bon nombre de C.A.U.E. et notamment des "gros" qui ont connu des chutes de plus de 30. % d'une année sur l'autre dont certains ne se sont pas remis faute d'anticipation et de prévisions fiables. Je dois signaler que dans le Jura, contrairement à de nombreux départements où la transparence n'est pas de mise, le cheminement de la Taxe entre son calcul par la D.D.E. et son versement au C.A.U.E. semble bien rôdé : il nous permet de faire des prévisions avec une assez faible marge d'erreur et de percevoir nos "mensualités avec une régularité sans faille, essentielle quand on fonctionne avec une trésorerie très serrée. Je tiens, en passant, à en remercier les services concernés avec lesquels nous entretenons des relations personnelles excellentes.

Année "peau de chagrin" également pour l'équipe permanente qui a perdu encore 2 postes salariés à mi-temps : en début d'année, celui d'une Architecte que nous avons dû licencier dans la mesure où, tant au point de vue de la déontologie que de sa disponibilité, son exercice libéral devenait incompatible avec la mission de service public que nous entendons maintenir notamment auprès des collectivités locales.

Etant donné l'ancienneté de l'Architecte, ce licenciement "économique d'ordre structurel" nous a coûté un sacrifice supplémentaire de 50.000 F., heureusement compensé par un deuxième départ volontaire, celui de la secrétaire-comptable au mois de mars pour convenances personnelles.

Année "peau de chagrin" enfin au niveau des demandes des Communes du fait des élections municipales (les demandes ont tari en début d'année) ce qui aurait pu constituer un manque à gagner préjudiciable à notre équilibre budgétaire. Heureusement, nos nouvelles orientations concernant nos interventions auprès des Communes, (limitées à de simples diagnostics), ainsi que la baisse de nos effectifs, nous avaient amené à limiter suffisamment ce poste de recettes. Ainsi, 2 phénomènes conjoncturels indépendants se sont traduits pour nous à une adéquation involontaire entre l'offre et la demande.

Par contre, il n'en est pas de même pour les Architectes regroupés dans l'Association "A.E.C." "les Architectes En Campagne" (devenue "Avec", pour cause de sigle déjà déposé) pour prendre le relais du C.A.U.E. auprès des collectivités, ce tarissement étant ajouté à celui plus général des commandes publiques comme à chaque période électorale.

Le tableau pourrait être sombre. Pourtant, cette période de "vaches maigres" est l'occasion d'une remise en cause, ce que nous avons fait ces dernières années, et les départs volontaires ou autoritaires d'une bonne partie de l'équipe en 3 ans va nous permettre de reconstituer autour du noyau de base actuel une équipe plus diversifiée dans ses compétences et mieux adaptée aux nouveaux besoins du département, à la condition, bien sûr, que l'évolution de nos finances reste durablement orientée vers le haut.

En effet, l'année dernière, j'évoquais un début de reprise au cours de l'année 1994 avec une augmentation de la Taxe calculée sur les permis de construire de 9 % du premier semestre 1994 par rapport au deuxième semestre 1993 alors que l'écart précédent d'un semestre à l'autre était de - 14 %. Cette progression s'est très nettement accélérée depuis, puisqu'au deuxième semestre 1994, puis au premier semestre 1995, les écarts ont été successivement + 20 % et + 23 %, soit une progression de plus de 40 % en 1 an et de 62 % en 18 mois, ce qui signifie que sur la dernière année, nous avons rattrapé la chute produite en 2 ans. L'année qui vient nous dira s'il s'agit d'un "feu de paille" ou au contraire d'un état durable.

Dans le même temps, l'objection de conscience, qui se banalise, nous offre des possibilités d'accueil pendant une vingtaine de mois, de jeunes qui viennent renforcer notre équipe et l'enrichir de leurs compétences toute neuves tout en complétant leur formation, et ce, au moindre coût. Ainsi, actuellement, un jeune archéologue achève sa période le 16 décembre prochain. Il aura mené à bien notre inventaire photographique des Communes dans le cadre du Plan Départemental de l'Environnement. Toutes les Communes ont été visitées et mises "en boîte", soit un total de 15.000 photos couleurs classées par Communes et Régions naturelles dont les plus significatives devront être répertoriées et mises en fichier informatique pour devenir efficacement exploitables. Ce sera éventuellement le travail d'un prochain objecteur quand le bon profil se présentera.

Un deuxième objecteur, graphiste, a entamé sa période le 15 septembre dernier. Il travaille actuellement sur un nouveau logo et prendra en charge la réalisation de l'exposition sur les espaces publics que nous avons réalisés dans le département, exposition que nous repoussons d'année en année faute de temps et de moyens.

En janvier prochain, nous accueillerons un étudiant possesseur d'une maîtrise de géographie qui s'occupera de l'atlas des paysages que nous avons proposé avec les autres C.A.U.E. de Franche-Comté à la D.I.R.E.N., la Région et chacun des départements, en sollicitant leur appui financier, sur une durée de 2 à 3 ans (cf notre demande de subvention correspondante).

Pourtant, ce qui me paraît plus significatif et plus fondamental, c'est l'insertion progressive du C.A.U.E. dans le tissu des compétences départementales reconnues, au coeur même des problèmes d'aménagement, de développement et de protection du milieu rural et ce, à un niveau plus global, intercommunal et départemental, nos interventions étant sollicitées de plus en plus en amont.

- Ainsi en est-il de notre participation au CO.DE.G.E. qui a permis une prise contact avec l'A.D.A.S.E.A. pour les abords des coopératives fromagères et des exploitations agricoles de la Petite Montagne dans un premier temps, puis d'autres régions par la suite.

- Ainsi en est-il également de la demande du S.I.D.A.S.U.R. pour une intervention globale de conseils concernant les entrées, les espaces publics et l'embellissement des Communes du Sud-Revermont.

L'idée d'intercommunalité fait son chemin. Elle amène progressivement les municipalités à reposer les problèmes à une échelle plus vaste et plus pertinente que celle de la simple commune.

Là encore les faits ont raison : en effet la faiblesse de nos moyens qui ne nous permet plus de répondre aux demandes ponctuelles dispersées, nous oblige au pragmatisme et nous amène à privilégier les demandes globales plus significatives et finalement les seules vraiment intéressantes car elles expriment la volonté politique d'un plus grand nombre d'acteurs sur un territoire géographique, économique, culturel plus cohérent où le rassemblement des personnes et des idées autour de problèmes communs accélère le processus de réflexion et de décisions, ces dernières étant plus adaptées aux enjeux d'aménagement du territoire tels qu'ils se présentent aujourd'hui. Notre rôle de sensibilisation et de conseil s'en trouve facilité et démultiplié, notre temps économisé, notre motivation renforcée.

C'est d'ailleurs pour cette raison que nous souhaitons maintenir notre rapprochement physique avec l'Institution départementale : pour marquer notre attachement à servir la collectivité, notre utilité départementale résidant bien autant dans la prospective qu'au guichet public, davantage dans l'action concertée que dans les avis sur dossiers.

C'est dans ce but que tout au long de l'année nous avons préparé entre C.A.U.E., Associations des Maires, A.D.I.L. et A.D.E.M.E. de Franche-Comté un cycle de sensibilisation-formation pour 1996-1997 à l'intention des élus municipaux, et de leurs permanents, pour les amener à globaliser leur approche des problèmes en ce début de mandat.

C'est dans ce but également que nous avons réalisé la plaquette "Paysages bâtis du Jura". Après avoir laissé un semestre d'installation aux nouvelles équipes municipales et intercommunales, nous entreprendrons dès le début 1996, la tournée des communautés de communes, districts et syndicats pour la leur présenter afin que tous les élus ruraux deviennent convaincus que la préservation de la qualité de nos paysages est un enjeu capital pour l'avenir, que c'est à eux qu'incombe la responsabilité de le faire partager à leurs concitoyens et que notre mission est de les y aider.

La Plaquette semble un bon support de communication. Alors que nous n'avons qu'à peine commencé sa diffusion, nous avons déjà été contacté par différents groupes, organismes ou enseignants qui souhaitaient plus d'information à l'intention de leurs adhérents ou de leurs élèves.

C'est toujours dans ce but que nous avons animé un premier cycle de formation des artisans du bâtiment en collaboration avec la C.A.P.E.B. et que nous en proposerons un chaque année pour, à terme, sensibiliser le plus grand nombre de professionnels qui interviennent sur les bâtiments anciens.

L'agriculture, c'est reconnu aujourd'hui, est un vecteur important de la qualité et de l'évolution du paysage rural et les bâtiments agricoles en sont des éléments incontournables. De nombreuses exploitations vont subir des modifications pour mise aux normes européennes. Ce doit être l'occasion d'une prise en compte également de leur insertion paysagère. Nous avons là encore à contribuer à notre niveau à faire modifier les mentalités et le regard de cette autre catégorie de professionnels de terrain en leur faisant partager notre démarche qui est plus affaire de volonté que de moyens. C'est pour cela que nous avons pris l'initiative de réunir tous les partenaires concernés afin de pouvoir faire des propositions concrètes, pertinentes techniquement et esthétiquement, profitables pour la collectivité, économiquement acceptables pour les exploitants et facile à mettre en oeuvre sur le terrain.

La réorientation des subventions "couleur" du Conseil Général sur les seuls matériaux, couleurs ainsi que les éventuelles autres prescriptions préconisées au niveau départemental, serait bien sûr nécessaire pour que ces exigences plus précises trouvent un écho favorable à la fois auprès des agriculteurs, des constructeurs et des fournisseurs locaux.

Cette démarche pourrait d'ailleurs être appliquée à l'utilisation du bois dans tous les équipements publics subventionnés par le Département et je propose qu'un groupe de travail puisse se réunir sous la houlette du Conseil Général pour étudier la question et pour faire des propositions dans ce sens. Nous sommes prêts à en assumer l'animation et l'organisation.

Ces actions devront bien sûr être relayées par des fiches départementales qui pourront venir compléter l'impact de la plaquette "Paysages bâtis du Jura", auprès des élus, des professionnels, des services et organismes et du public concernés (cf demande de subvention).

C'est par ce type d'action concertée au niveau départemental sur des thèmes concrets et bien ciblés que nous toucheront efficacement ceux dont les activités professionnelles ou occasionnelles modifient le paysage rural.

LES ACTIVITES 1995 EN CHIFFRES

1/ CONSEILS AUX PARTICULIERS ET AVIS SUR PERMIS DE CONSTRUIRE

* 240 conseils dont 12 visites sur le terrain pour bâtiments agricoles

* 290 avis sur dossiers

2/ ETUDES POUR LES COMMUNES achevées ou en cours : 40

- 7 : **RESTRUCTURATION** bâtiments publics : Champagne sur Loue, Crissey, Rothonay, Grande Rivière, Loisia, Lons-le-Saunier, Beaufort.

- 28 : **AMENAGEMENT DE PLACES**

8 - **Diagnostics** : Saint-Lupicin, Mouchard, Saint-Amour, Montaigu, Courbouzon, La Rixouse, Molinges, Rothonay, Beaufort

1 - **Propositions d'aménagement** : Arinthod (Coopérative fromagère)

4 - **Suivis d'opérations antérieures** : Rosay, Condamine, Molinges, Saint-Lupicin

4 - **Petits édifices publics** : L'Etoile, Maynal, Mouchard, Cesancey

11 - **Conseils ponctuels** : Villeneuve-les-Charnod, Ivrey, Les Crozets, Parcey, Orgelet, Viry, Bréry, Montfleur, Perrigny, Lons-le-Saunier, Sainte-Agnès

- 5 : **COLORATION FACADES** et matériaux

3 - **Etudes générales** : Septmoncel, Saint-Lupicin, Lavans-les-Saint-Claude

2 - **Suivis** : Arinthod, Saint-Amour

3/ SENSIBILISATION - FORMATION

16 janvier	Collège Saint Exupéry, 1 classe : "Concevoir la maison rénovation et remise en valeur des bâtiments anciens"
26 janvier	Animation journée paysage personnels de la D.D.E.
27 janvier	Le Fied : formation des artisans du bâtiment
3 février	Le Fied : formation des artisans du bâtiment
9 février	Le Fied : formation des artisans du bâtiment
17 février	E.P.F.L. Lausanne : journée professionnels du bois C.A.P.E.B
7 avril	Le Fied : formation des artisans du bâtiment
5 mai	Le Fied : journée béton désactivé des artisans-maçons
9 mai	Conseil Général : exposition et présentation de la plaquette "Paysages bâtis du Jura"
10 mai	Belleville-sur-Saône, L.E.P.Viticole, 1 journée, 2 classes B.T.S. : "L'habitat rural du Jura"
16 mai	Lons : Lycée Jean Michel, 2 classes (Musique et Arts plastiques) : "L'Opéra Nouvel de Lyon"
23 mai	Lons, réunion COBATI (club de professionnels du bâtiment)
1er juin	Visite d'Architecture au Mont Beuvray
17 octobre	Lons, 1 classe B.T.S. du L.E.P.Agricole de Macon-Davayé "L'habitat rural du Jura"
19 octobre	Visite d'architectures communales "Monts d'Or et Maconnais"
24 octobre	Lons : animation stage national de personnels F.N.H.R.
3 novembre	Dole : Lycée Nodier, 1 classe Histoire de l'Art "Architecture et habitat Social"
7 novembre	Université Ouverte, Atelier d'Architecture : la Modernité
12 décembre	Université ouverte : La Modernité suite

En préparation : 1 réunion par mois au niveau régional, cycle de formation des élus municipaux en collaboration avec l'A.D.E.M.E., l'Association des maires et l'A.D.I.L. des 3 départements de Franche-Comté (Doubs - Haute Saône et Jura)
:4 cycles de 5 journées :

- La démarche générale - Les bâtiments publics
- L'aménagement communal, la planification, le suivi
- Le logement
- La maîtrise de l'Energie
- L'intercommunalité, les financements

4/ FORMATION DE L'EQUIPE PERMANENTE

Néant

5/ DIVERS

- Réunions nationales et régionales de la Fédération des C.A.U.E. :
30 mars et 19 juin à Paris, 24 et 25 mars à Dijon
- Commission des Sites
- CO.DE.G.E.
- Pré-CDU mensuelle avec les instructeurs de P.C. à la D.D.E.
- Conseils au service lotissements de la D.D.E.
- Commission "maisons-bois" à la D.D.E.
- Groupe de travail départemental "Bois dans la construction" à la D.D.E.
- Réunion mensuelle "AVEC"
- Réunion O.P.A.H. Lons-Nord et Sud-Revermont, ASS.I.P.P., Pays des Lacs, la Bresse veut vivre
- Réunion au niveau régional D.R.A.E.-C.A.U.E.
- Assemblée Générales A.D.I.L.,C.I.L.,C.A.P.E.B.,C.D.H.R.,...
- Jury H.L.M. à Saint-Claude
- Jury concours national Béton à Paris
- Journée nationale C.A.U.E.-C.N.D.B. à Paris
- Réunion des architectes du départements
- Réunion A.D.A.S.E.A. : améliorer les abords des bâtiments agricoles de la Petite Montagne
- Goupe de travail départemental "insertion des bâtiments agricoles".

RESULTAT 1995 - BUDGET PREVISIONNEL 1996

CHARGES D'EXPLOITATION

	Prév.1995	Réel 1995	Prév.1996	
1/ CONSOMMATION				
PROVENANCE TIERS	407.025,00	417.045,03	352.500,00	
a/ Achats non stockés	45.000,00	44.456,65	45.000,00	
- Electricité		25.179,29		
- Fournitures entretien équipement		803,40		
- Fournitures administratives		12.531,66		
- Pellicules		5.942,30		
- Fournitures diverses				
b/ Services extérieurs	26.425,00	48.513,74	67.000,00	
- Indemnités objecteurs	16.000,00	38.088,80	54.000,00	
- Indemnités stagiaires			13.000,00	Etudiant Archi. août/sept 96
- Crédit-bail mobiliers (ordinateur)	10.425,00	10.424,94		
- Autres	335.600,00	324.074,64	240.500,00	
. Location immobilière	32.000,00	30.890,42	32.000,00	
. Location matériel				
. Entretien matériel	8.000,00	7.477,67	8.000,00	
. Entretien véhicule	5.000,00	12.245,26	12.000,00	
. Assurances	4.800,00	5.073,00	5.500,00	
. Assurances "affaires"				
. Abonnements	3.600,00	4.977,00	5.000,00	
. Achats livres, vidéo + Doc.	5.000,00	1.883,34	5.000,00	
. Développement photos	5.600,00	12.501,00	10.000,00	
. Achats plans		128,00		
. Photocopies/Tirages plans		155,42		
. Honoraires (comptable)	12.000,00	14.110,20	15.000,00	
. Frais avocats	6.500,00		5.000,00	
. Plaquette "Paysages bâtis"	150.000,00	165.316,54	20.000,00	Dépliant CAUE
. Exposition	10.000,00		20.000,00	Espaces Publics
. Affiches/Invitations	1.000,00	1.524,01	5.000,00	Paysages bâtis
. Dons-Pourboires		2.147,00		
. Séminaires-Colloques	7.000,00	7.163,20	7.500,00	
. Missions du personnel	15.000,00	18.327,27	23.000,00	Objecteur 400F/mois
. Réceptions internes	1.000,00	893,35	1.000,00	
. Réceptions officielles	1.500,00		1.500,00	
. Voyages organisés	36.000,00	13.077,22	30.000,00	
. Timbres	11.800,00	3.527,55	10.000,00	
. Téléphone	7.000,00	10.301,86	13.000,00	
. Cotisation (FNCAUE)	12.000,00	12.355,33	12.000,00	
2/ IMPOTS ET TAXES	39.828,00	36.177,14	59.000,00	
- Taxes sur salaires	38.700,00	33.230,88	32.000,00	
- Taxe Formation Habitat	900,00	2.821,26	26.875,00	
- Taxe véhicule	228,00	125,00	125,00	
3/ CHARGES PERSONNEL	783.242,00	810.145,59	755.500,00	
- Salaires nets	430.000,00	483.065,46	412.500,00	Documental. 1/2 tps
- Charges sociales	301.000,00	327.080,15	342.000,00	à partir de 10/96
. URSSAF		211.280,55		
. CIRSI		19.506,70		
. CIRCIA		26.999,33		
. UAP		7.763,00		
. ASSEDIC		52.066,36		
. UAP (Mutuelle)		8.532,00		
. Médecine du Travail		932,19	1.000,00	
. Stages et autres frais				
. Charges except.(licenciement)	52.242,00			
4/ CHARGES FINANCIERES		6.571,20	18.900,00	
- Intérêts emprunt			13.900,00	
- Aggios			5.000,00	
5/ DOTATION AMORTIS.	25.000,00	24.063,22	59.600,00	
- Ordinateur			51.000,00	
- Autres	25.000,00	24.036,22	8.600,00	
6/ AUTRES CHARGES		9.400,00		
TOTAL CHARGES	1.255.095,00	1.303.402,78	1.245.500,00	

M.S.

RESULTAT 1995 - BUDGET PREVISIONNEL 1996

PRODUITS D'EXPLOITATION

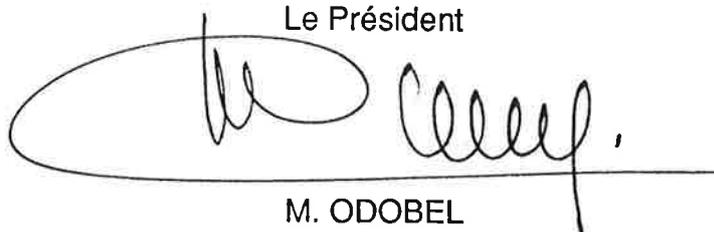
	Prév. 1995	Réal 1995	Prév.1996	
PROD.EXPLOITATION	1.268.000,00	1.248.607,40	1.558.000,00	
Subv.d'exploitation	1.180.000,00	1.176.748,76	1.44.000,00	
- Subvention départ.	60.000,00	60.000,00		
- Taxes départementales	940.000,00	976.571,76	1.350.000,00	
- Subventions communes	75.000,00	62.000,00	60.000,00	
- Subventions OPAH	5.000,00	8.500,00	10.000,00	
- Subv.diverses(FEOGA)	50.000,00	50.000,00		
- Form. CAPEB + FNHR	50.000,00	19.677,00	20.000,00	Artisans + Elus
Transferts de charges		39.503,26	54.000,00	
- Remboursements CPAM		2.204,26		
- Remboursements livres		420,00		
- Indemnités Objecteurs		36.879,00	54.000,00	
Autres produits	88.000,00	32.335,38	64.000,00	
- Régularisation ex.ant.		0,38		
- Voyages organisés	45.000,00	8.500,00	20.000,00	
- Cotisations communes	15.000,00	15.835,00	16.000,00	
- Cotisations particuliers	8.000,00	8.000,00	8.000,00	
- Sponsors	20.000,00		20.000,00	Expo Esp.Publics

RESULTAT

	Prév. 1995	Réal 1995	Prév.1996
Résultat exercice	+12.905,00	-54.814,78	312.500,00
Report à nouveau	188.961,15	134.146,77	446.646,77

Lons-le-Saunier, le 25 mars 1996

Le Président


 M. ODOBEL